

Chantal MEINNEMARE
Épouse MASANELL
6 ROUTE DE GRIGNON
78810 DAVRON
TEL 06 30 37 86 40

DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE DAVRON

Objet : Observations relatives à l'enquête publique de Davron

Monsieur le commissaire enquêteur,

Hier, mercredi 9 juin, en revenant de la ville de Plaisir, au niveau des plaines de l'INRA, j'imaginai tristement ce que pourrait devenir ce paysage avec son patchwork de bâtiments au bas de la commune de Feucherolles.

Je tenais à faire quelques remarques supplémentaires concernant d'une part l'implantation de la société TECMATEL et d'autre part, l'évolution du PLU de Davron et ses conséquences sur le paysage et l'environnement.

-L'implantation de la société TECMATEL.

Cette implantation m'interpelle. Je trouve dommage que la commune de Davron et la communauté de communes Gally-Mauldre pratiquent un mitage au cas par cas. L'étude d'impact au sein de la zone agricole de ce secteur met à terre les riverains non préparés.

On démontre l'absence de possibilité d'implanter le projet industriel dans les zones d'activités économiques au sein de la communauté de communes. Pourquoi la ville de Feucherolles n'a-t-elle pas porté à connaissance l'existence d'un terrain destiné à l'activité économique, situé au nord de la commune ? Il est idéalement placé, accessible par une voie de desserte qui débouche sur un rond-point de la RD30.

-Le PLU de Davron et ses conséquences sur le paysage de la RD30.

Si la commune de Davron et son PLU évoluaient vers une zone d'activité économique industrielle sur le secteur de la RD30, on imposerait au regard de la ville de Feucherolles, une lecture du paysage qui ne correspondrait pas à l'identité de la plaine de Versailles. Un serpent d'activités industrielles de même ampleur que le projet (il n'y a pas de raison) pourrait longer la RD30 et serait visible des hauteurs de Feucherolles.